

Montréal, le 12 septembre 2019

Par courriel

Mme Christine Caillé
Conseillère en aménagement
Division de l'aménagement et du design urbain
Direction de l'urbanisme
Service de l'urbanisme et de la mobilité
Ville de Montréal

Objet : Consultation publique sur l'avenir du secteur Bridge-Bonaventure

Bonjour Madame Caillé,

À la suite du colloque du 5 septembre dernier, la commission a reçu de la part d'un citoyen une demande de dessins faits à partir de SIGS.

Voici la demande reçue par courriel de la part de M. Marcoux : « *Pour la consultation publique Bridge-Bonaventure, j'aimerais que l'OCPM demande au Service de Géomatique de la Ville de Montréal d'émettre une série de cartes fait avec le Système d'information géographique et spatial (SIGS).*

Le système SIGS et ses informations cartographiques montrant les limites des terrains et de la position des bâtiments était auparavant accessible au public. L'interface s'appelait le Navigateur urbain. Il n'est malheureusement plus fonctionnel depuis 5 ans environ.

Je considère que ces informations pourraient être très utiles aux citoyens et aux organismes qui veulent présenter une opinion écrite lors de la consultation publique. Le modèle 3D fait par le Service de la géomatique est très bien, mais les informations que je demande pourraient être un outil additionnel.

Je joins deux exemples de cartographie pour illustrer l'information pouvant être utilisée. Ces exemples ont été faits à partir d'une capture d'écran. Voir fichier joint.

Je propose que le territoire de la Consultation publique Bridge-Bonaventure soit fourni aux citoyens pour leur permettre de mieux expliquer leur opinion lors de la présente consultation publique.

Il faudra faire le montage de deux types de cartes. La première carte montrant les bâtiments, les limites des lots des terrains. Il faut aussi montrer le domaine public et les propriétés de la Ville de Montréal (du domaine public et privé) soit les rues, les parcs et les autres types de terrains appartenant à la Ville. De plus, sur cette carte, il faut montrer l'orthophoto récente en couche sous-jacente.

Sur la deuxième carte, il faut montrer les mêmes renseignements, mais désactiver la couche des terrains. Ceci permet aux citoyens de bien visualiser les limites des terrains et la position des bâtiments avec l'orthophoto.

Dans le fichier joint, je montre deux zones. Il faudra cartographier l'ensemble du secteur ainsi qu'une zone adjacente d'au moins 200 m sur le pourtour du secteur étudié dans la présente Consultation publique. Ceci permettra aux citoyens de mieux comprendre les interfaces du secteur de la consultation publique. »

Vous trouverez en annexe un exemple de ce que M. demande précisément.

La commission souhaiterait obtenir les éléments demandés le plus rapidement possible.

Merci de votre précieuse collaboration,

Élise Naud
Secrétaire de commission

Consultation publique Secteur Bridge-Bonaventure

Demande à l'Office de consultation publique de Montréal d'avoir des dessins faits à partir du système SIGS du service de géomatique de la Ville de Montréal

Notes:

Pour illustrer l'information demandé, nous fournissons deux exemples de secteurs au moyen de capture du système de cartographie SIGS

Bassin Peel et le pont de la rue Mill

Figure no 1 - Une cartographie avec les lots les bâtiments, les rues, avec la couche terrains, avec l'ortho-photo printemps 2016

Figure no 2 - Une cartographie avec les lots, les bâtiments, les rues **sans** la couche terrains, avec l'ortho-photo printemps 2016

Victoriatown – Village aux oies

Figure no 3 - Une cartographie avec les lots les bâtiments, les rues, avec la couche terrains, avec l'ortho-photo printemps 2016

Figure no 4 - Une cartographie avec les lots, les bâtiments, les rues **sans** la couche terrains, avec l'ortho-photo printemps 2016

Type de dessins

Les dessins devraient être en divers formats:, JPEG et PDF

Les dessins doivent être de bonne qualité permettant de faire un zoom pour permettre de faire des détails.

Taille du dessins

Pour réduire la taille du dessin, il faudra diviser le territoire de la consultation publique en une série de cartes.

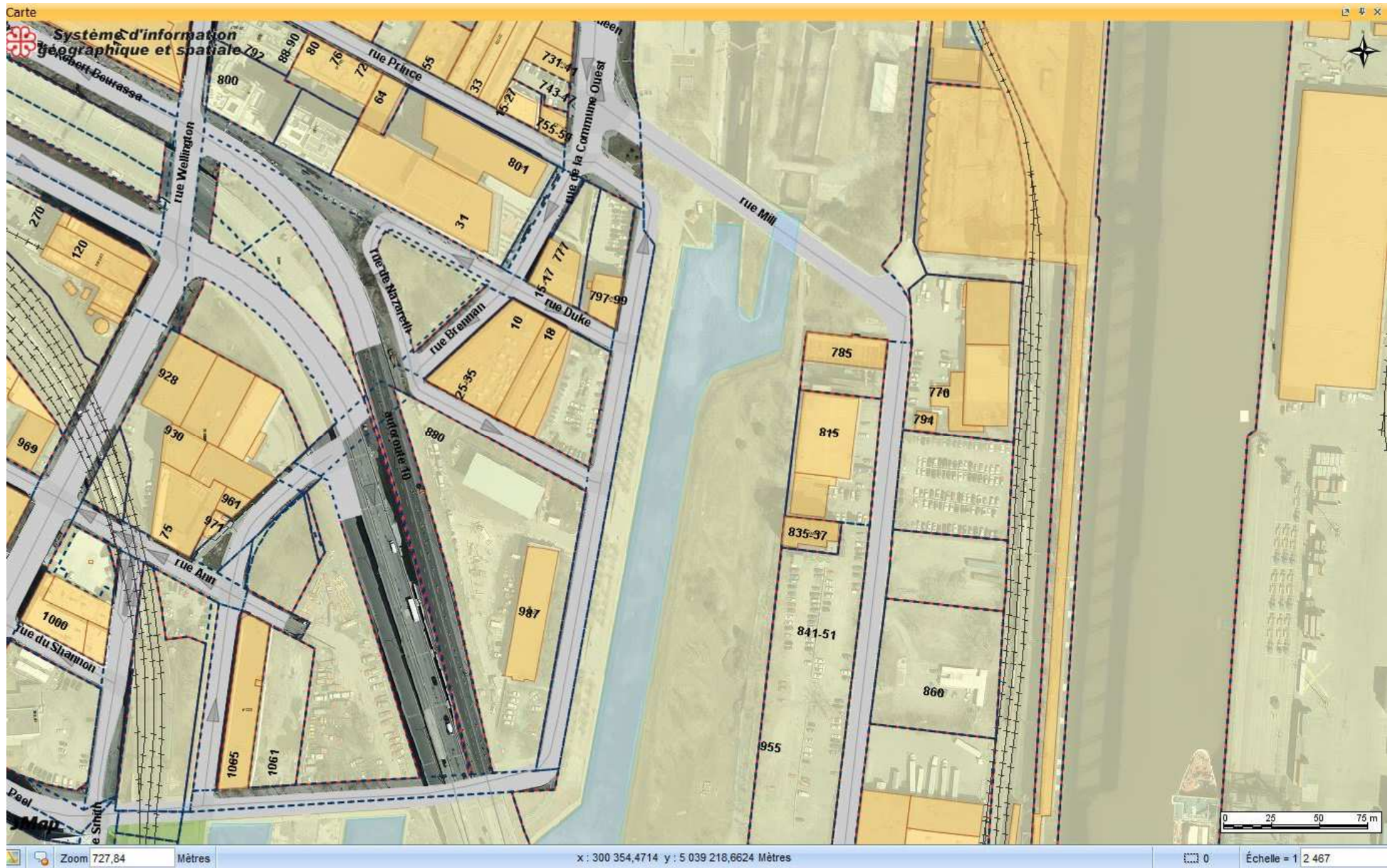


Fig. no 1

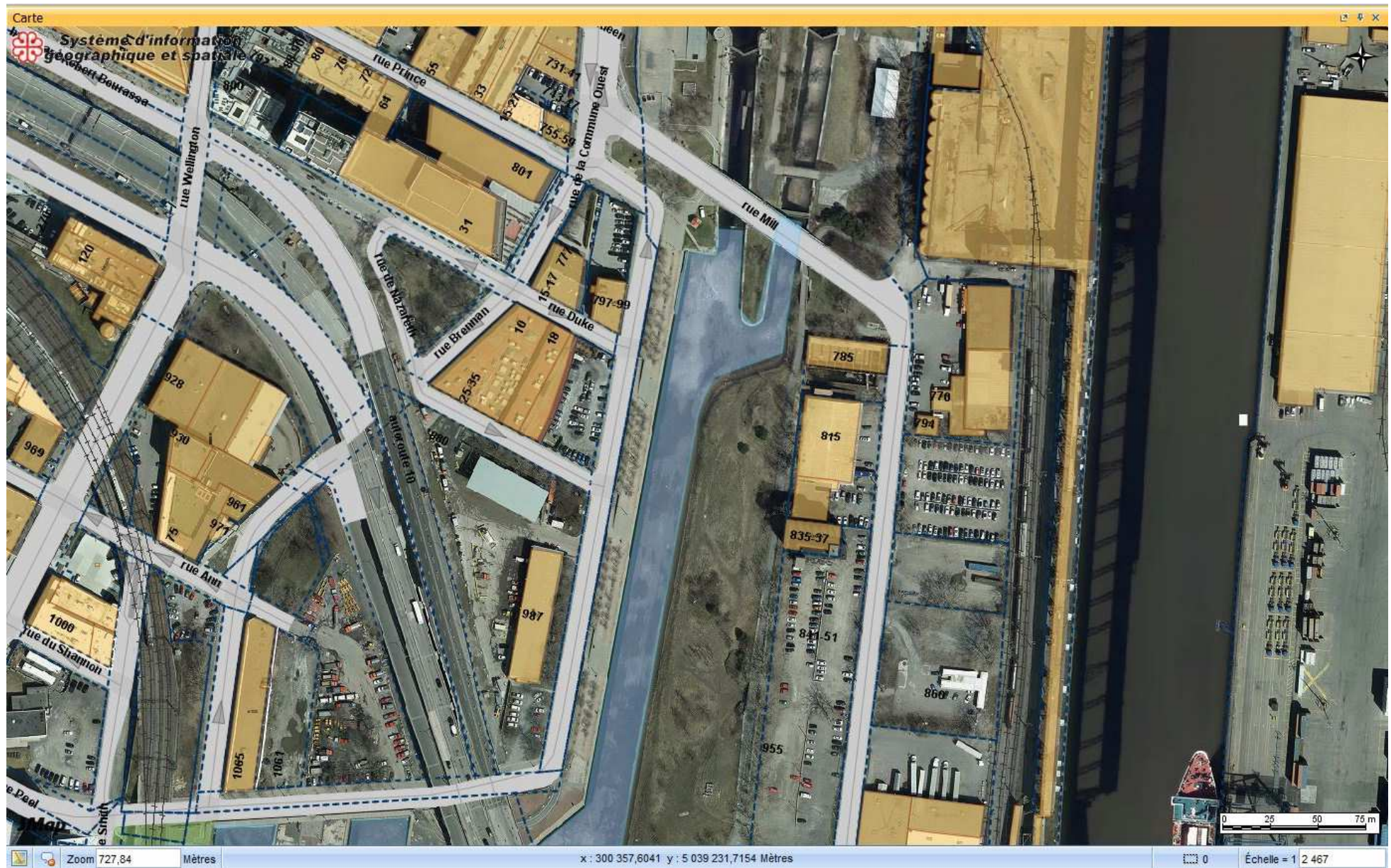


Fig no 2

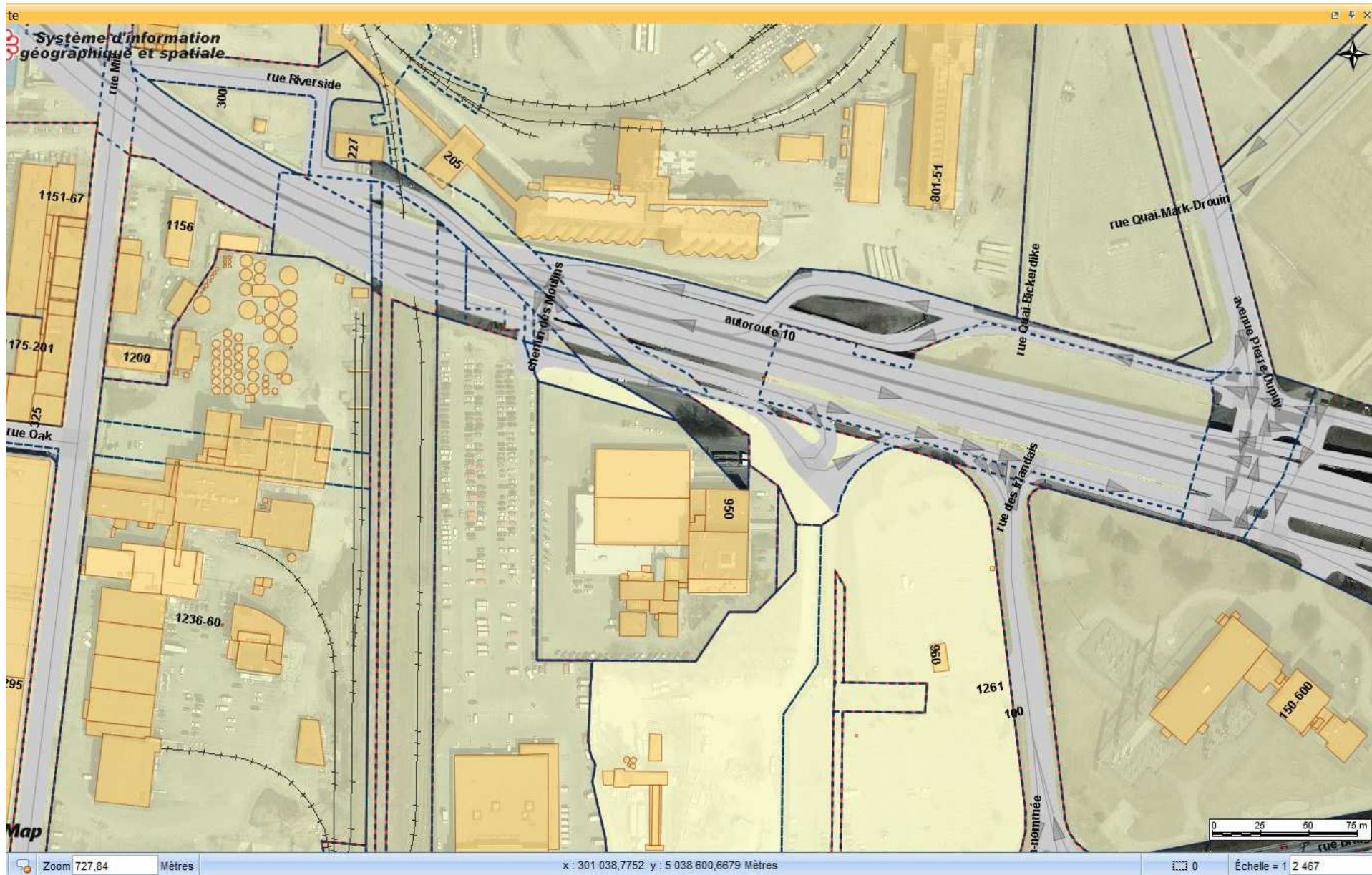


Fig no 3

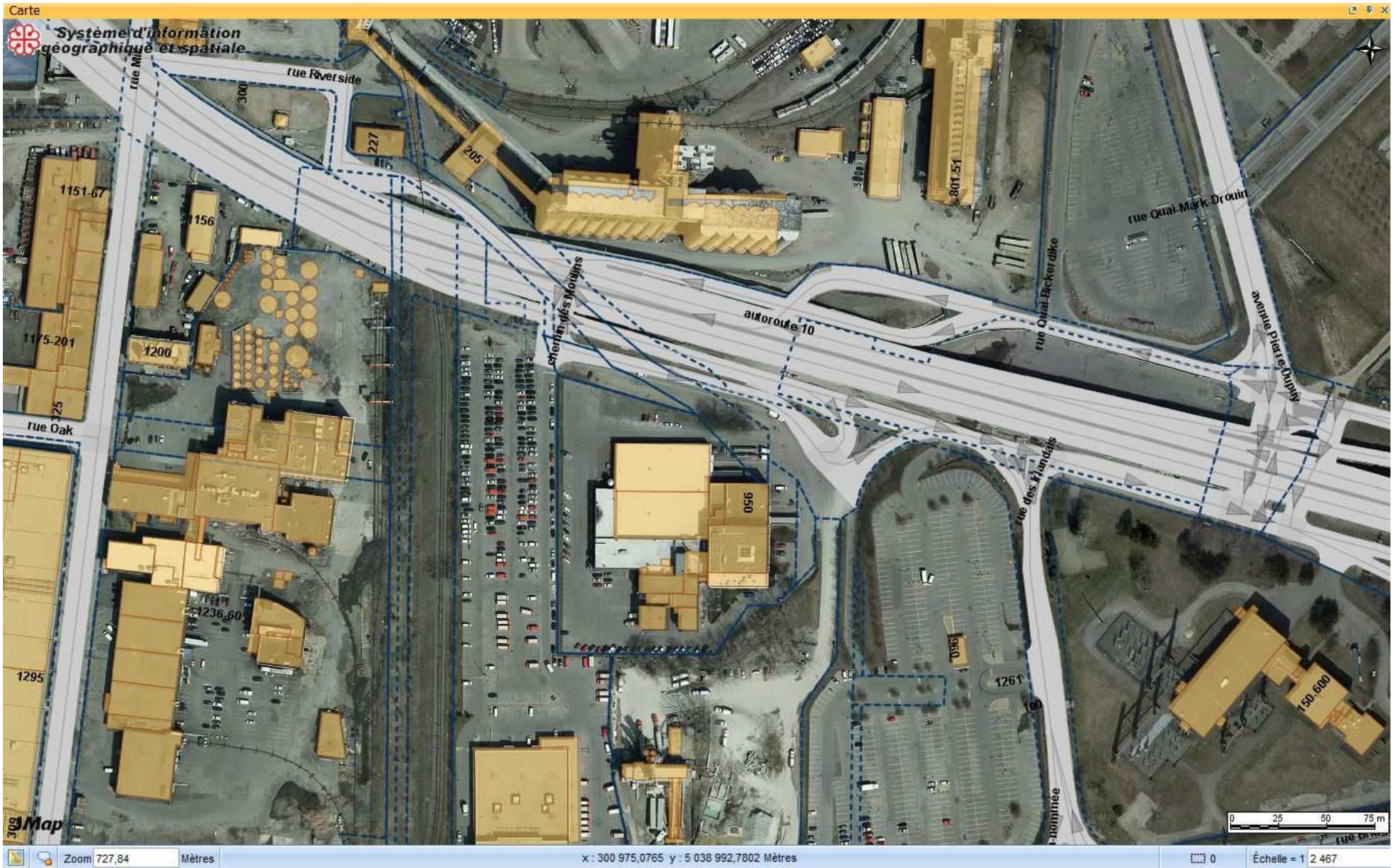


Fig no 4